

EDUCATION PHYSIQUE SCOLAIRE

PROGRAMMER LES ACTIVITES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE A L'ECOLE : UNE NECESSITE

⊗ RESPECTER ET ORGANISER LES HORAIRES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- ⇒ Au cycle I : vécu quotidien.
- ⇒ Au cycle II : E.P.S. → 3 H .
- ⇒ Au cycle III : E.P.S. → 3 H .

⊗ RESPECTER LES PROGRAMMES

Travailler chaque année les différentes compétences du cycle.

⊗ EQUILIBRER LES ACTIVITES

Choisir des activités diversifiées et complémentaires, parmi les différents groupements d'activités.

⊗ HARMONISER LE TRAVAIL DU CYCLE , DE L'ECOLE

Rechercher la continuité et la complémentarité d'une année à l'autre du cycle, d'un cycle à l'autre.

⊗ METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SPECIFIQUE

Choisir les activités et les contenus d'enseignement adaptés au contexte local, particulier à l'école.